

SOCIETE CANINE DU HAUT-RHIN

AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE - RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

INSCRITE AU REGISTRE DES ASSOCIATIONS DU GREFFE DU TRIBUNAL CANTONAL DE MULHOUSE-VOL.III-FOL50

Secrétariat Général : 22, rue Sainte Thérèse BP 2411 – 68087 Mulhouse Cedex

Permanence : Vendredi de 17 à 19h00 - ☎ : 03.89.32.10.25 - Fax : 03.89.42.37.35 – www.schr68.com



SCHR - CEAR

MEYER MARC
CTR Agility du Haut-Rhin
2, rue du Hêtre
68200 Mulhouse
Tel/Fax : 03.89.43.58.67
E-mail : meyermarc@evhr.net

Présidents des Clubs

Mulhouse, le 06.05.05

Objet : Nouvelles disciplines sportives canines

Suite à une interpellation de la FCI, la SCC a demandé à la CNEA de développer plusieurs disciplines dans nos clubs canins. Ce sont toutes des disciplines non sélectives de race donc ouvertes à tous les chiens LOF on non. Elles peuvent dynamiser vos sections d'éducation en offrant à vos membres de nouvelles possibilités de loisir avec leur chien.

Les disciplines proposées sont

L'OBERYTHMEE ou DOG Dance
le FLYBALL
le FRISBEE
Le CANICROSS et ses dérivées (Cani Marche - Cani vélo)

Afin de développer rapidement ces disciplines, chaque C.T.R. doit rapidement proposer à la C.N.E.A. un DELEGUE REGIONAL ou « DR » pour chacune de ces disciplines et ceci avec l'aval de sa Société Canine régionale. **Le délégué sera choisi parmi les adhérents de clubs pour sa connaissance du milieu, son dynamisme, sa notoriété de médiateur.**

Pour le Haut Rhin :

<u>Coordinateur</u> Technique Régional	MEYER Marc
DR AGILITY :	Poste à pouvoir
DR AGILITY ESPOIR :	LACLAVERE Patrick
DR EDUCATION (FORMATION)	MEYER Marc
DR EDUCATION (PROMOTION)	Poste à pouvoir
DR OBERYTHMEE	MEYER Colette
DR CANICROSS	Poste à pouvoir
DR FLYBALL	Poste à pouvoir
DR FRISBEE	Poste à pouvoir

Pour toutes personnes désirant s'investir dans le développement de ces disciplines, merci de prendre contact avec moi.

2005 Année de promotion :

Dans le but de faire découvrir et d'initier les clubs à ces nouvelles disciplines l'année 2005 sera une année de présentation et de proposition d'organisation.

JOURNEES PORTES OUVERTES 2005 :

Présentation : Chaque DELEGUE doit trouver sur son territoire un lieu où organiser une rencontre découverte nature. Il doit se donner les moyens de rassembler le maximum de personnes cela peut se passer à l'occasion d'un concours d'Agility. Le club doit avoir les structures d'accueil et d'organisation. Cette journée doit permettre de faire découvrir toutes les nouvelles disciplines de la S.C.C. gérées par la C.N.E.A. : le CANICROSS (le CYCLOCANICROSS, la MARCHÉ AVEC CHIEN), le FLYBALL, le FRISBEE, l'OBÉRYTHMÉE.

Des démonstrations seront faites par des équipes pratiquantes et aguerries. Ces démonstrations n'ont qu'un seul but faire découvrir la discipline et faire venir à elle le plus grand nombre de spectateurs.

Initiation : Tous les spectateurs peuvent avec leur chien participer avec l'aide des pratiquants aidés par les Moniteurs en Education Canine. Il faut faire de cette journée ou de ces journées une grande fête des amis du chien.

Proposition d'organisation :

Sous les directives et avec l'aide du DELEGUE REGIONAL

- Le CANICROSS : petit parcours d'initiation à proximité du club ou du terrain de concours d'Agility.
- Le FLYBALL, en fin de journée de concours d'Agility le Juge ayant obtenu son extension Flyball peut organiser une épreuve de passage de « PASS-FLYBALL ». Cette épreuve consiste à vérifier si le chien est capable de sauter 4 haies de prendre la balle au lanceur (appareil à déclenchement mécanique, actionné par le chien) et de revenir au maître en ressautant les 4 haies. Il faut que le chien ait 3 « PASS-FLYBALL » pour pouvoir accéder aux classes de concours. Chaque « PASS » s'obtient sur des concours différents.
- Le FRISBEE : petit terrain d'initiation à proximité du club ou du terrain de concours d'Agility.
- L'OBÉRYTHMÉE sous forme de démonstration promotion en intermède ou en fin de concours d'agility.

Pour vous présenter ces disciplines, je vous ai préparé un petit dossier dont la plupart des textes ont été copiés du site de la CNEA

Pour tous autres renseignements,

consulter régulièrement le site de la CNEA : www.cnea.net

ou se mettre en rapport avec Meyer Marc 03.89.43.58.67 - **E-mail**: meyermarc@evhr.net

ou se mettre en rapport avec les Responsables nationaux

Je remercie d'avance les Présidents pour une rapide diffusion ou affichage dans leurs clubs des dossiers suivants

Mes meilleures salutations

Meyer Marc



EDUCATION - PROMOTION

DR : poste à pouvoir

Le rôle du DR : promouvoir l'action des Clubs canins, **qui le désirent**, avec les différentes actions que la CNEA propose telles que

1) Des stages d'éducation ouverts à tous les propriétaires de chiens de la commune.

Pour permettre à un plus grand nombre de propriétaires de chiens de bénéficier de ces bienfaits et pour aider les villes dans leurs actions en faveur de l'intégration du chien en milieu urbain et rural. La Société Centrale Canine propose par l'intermédiaire de sa Commission Nationale Education et Agility, aux collectivités intéressées de se rapprocher des clubs d'utilisation ayant un encadrement et une section d'éducation familiale du chien et de prendre avec eux des accords, pour mettre en place des stages d'éducation ouverts à tous les propriétaires de chiens de la commune.

Ces stages limités dans le temps et dont les modalités restent à définir, feront l'objet d'une convention entre la ville et la Société Canine Régionale représentant la Société Centrale Canine.

Le programme des stages repose sur les "TESTS D'APTITUDE A L'EDUCATION SOCIALE DU CHIEN". Ces tests proposés par la Société Centrale Canine se déroulent en plein cœur de la cité, les propriétaires de chiens suivent des cours gratuits d'éducation familiale du chien sous la conduite de moniteurs confirmés et bénévoles. La finalité de ces leçons d'éducation et de civisme leur permet de mettre en valeur les aptitudes et les connaissances acquises en matière d'éducation familiale du chien. La formation reçue les prépare à devenir de véritables « RELAIS D'OPINION » au sein de leur quartier.

2) Test d'aptitude à l'éducation sociale du chien

Ce test, ouvert à **tous les propriétaires de chiens** sollicités ou informés de sa réalisation par la mairie, n'est ni un examen ni un concours. Il ne sera pas noté et le jury appréciera simplement si le test demandé est ou n'est pas réussi. Tout cela dans l'esprit même de ces tests, qui nous le rappelons, ont été créés pour valoriser et finaliser les leçons d'éducation familiale du chien. Ils sont suivis par les propriétaires dans le dessein, de mieux connaître leur compagnon, bien vivre ensemble, et surtout judicieusement l'intégrer dans la vie de tous les jours.

Le jury doit apprécier les qualités éducatives du maître, son autorité, les rapports avec son compagnon, le sens des responsabilités et du civisme qu'il témoigne dans le choix d'adoption d'un chien. En fait toutes les qualités qu'il faut pour être un **"bon maître civilement responsable"**

Qui organise un test :

La Mairie signataire de la convention VILLE-S.C.C.

Elle se fait aider par le club mentionné sur la convention.

Le Jury : Pour aider les Moniteurs en éducation canine familiale, le jury est élargi à toutes personnes ou instances intéressées par l'intégration du chien en milieu urbain ou rural : Maire, membres du conseil municipal, services de l'environnement, responsables de la propreté de la ville, direction des services vétérinaires, office national de la chasse, office national des forêts, association de défense animalière, etc....

3) Le certificat d'aptitude à l'éducation social du chien : ces documents peuvent vous être utiles lors de vos concours internes. Les diplômes et les cartes de bon maître sont offerts par la Commission. Ces diplômes valorisent tous les adhérents des clubs d'utilisation qui ont fait la démarche d'éduquer leurs chiens pour en faire de « **bons citoyens canins** ». Ils seront expédiés par paquet de 50 diplômes et 50 cartes de bon maître, contre expédition d'une enveloppe en kraft à votre adresse timbrée à **3€48** représentant le coût de l'expédition. Bien entendu la demande doit être faite au C.T.R.

EDUCATION - FORMATION

DR : MEYER Marc
E-mail: meyermarc@evhr.net

La Commission Nationale Education Agility propose différents stages de formation aux membres des clubs canins

- Le Brevet de Moniteur d'Education canine de la SCC 1^{er} Degré

organisé par la SCHR en 2005, 2002, 2001, 2000, 1999, 1998 : **438 Moniteurs brevetés**

- Le Brevet de Moniteur d'Education canine 2^{ème} Degré

avec les stages de perfectionnement Module 1, 2 et 3 **150 participants**

organisé par la SCHR : Module 1 en 2005 et 1999, Module 2 en 2000, Module 3 en 2001

Remarque : Brevet avec lequel on peut, dans les Préfectures respectives, obtenir le Certificat de Capacité pour les activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique. (article 1- Diplômes- de l'Arrêté du 20 juillet 2001)

- Le Brevet de Moniteur d'Agility de la SCC

organisé par la SCHR en 2000 et 2001, **52 Moniteurs brevetés**

et un stage de perfectionnement en 2003 **39 participants**

- Les stages de perfectionnement « Ecole du Chiot »

organisé par la SCHR en 2003 **42 participants**

- les stages de perfectionnement « comportements gênants »

en préparation pour 2006

Pour 2005, en cours

Un stage d'**Obérythmée** et un stage de **Flyball** pour le 11 et 12 juin 2005

Un stage de perfectionnement **Module 2** pour le 17 et 18 septembre 2005

L'AGILITY

DR : Poste à pouvoir



L'AGILITY n'est pas une discipline sélective de race donc ouverte à tous les chiens LOF ou non. Elle consiste à leur faire négocier divers obstacles dans le but de mettre en valeur leur intelligence et leur souplesse. Il s'agit d'un jeu éducatif et sportif qui favorise leur bonne intégration dans la Société. Cette discipline implique une bonne harmonie entre le chien et son maître, et aboutit à une entente parfaite de leur équipe; il est donc nécessaire aux participants de posséder les bases élémentaires d'éducation et d'obéissance.

Le parcours est composé d'obstacles qui, dans la mise en place sur le terrain donneront à son tracé sa spécificité en le rendant plus ou moins complexe et plus ou moins rapide.

Il devra être effectué dans un temps de base défini et selon un ordre imposé de passage des obstacles. Les obstacles sont composés de différents sauts constitués soit par des haies simples, des haies pleines, de viaduc, saut en longueur. Le parcours est composé d'obstacles dit de zone, tels que la passerelle, la palissade et la balançoire qui sont démarquées à chaque extrémité d'une zone de couleur différente ou le chien doit impérativement poser au moins une patte. Il comprend également un pneu, d'un slalom composé de douze portes, d'une chaussette, d'un tunnel et d'une table. Les obstacles sont disposés de manière à former un parcours modulable plus ou moins complexe.

Guidé par son maître qui ne doit en aucun cas le toucher, ni toucher les obstacles, le chien doit franchir tous les éléments du parcours en un laps de temps déterminé.

Chaque faute, chaque seconde écoulée au-delà du temps du parcours fixé par le juge en début d'épreuve pénalisent les équipes.

Actuellement, environ 7000 compétiteurs, avec 60 % de femmes, se retrouvent sur les 600 concours organisés par 550 clubs canins répartis dans toute la France.

Nous avons actuellement 3 Championnats, le Championnat de France (réservé aux chiens LOF), Le Grand Prix de France de la SCC et le Master de France (pour tous les chiens).

L'AGILITY des Jeunes Conducteurs

DR : **LACLAVERE Patrick**
E-mail : laclaverelazarus@free.fr

Une carte de jeune conducteur peut être délivrée aux garçons et filles âgés de moins de 14 ans.

La carte est délivrée au conducteur et non au chien : il en découle que son titulaire peut concourir avec n'importe quel chien, avec toutefois une restriction : il ne peut conduire qu'un chien pendant un même concours.

La carte renouvelable chaque année est gratuite et elle est valable jusqu'au 31 décembre de l'année du 14ème anniversaire de l'intéressé et si le jeune le désire le jour de ces 14 ans.

OBERYTHMEE

DR : Colette MEYER

Mail : meyercolette@evhr.net



Il s'agit d'éducation canine, dans un style libre et sur fond musical, avec le double objectif : se faire plaisir et avoir un chien obéissant.

Elle permet de canaliser l'énergie du chien et de créer des liens très forts avec lui. Elle augmente chez le chien la capacité d'adaptation aux nouveaux défis, car il y est systématiquement confronté. Le chien devient plus attentif au maître et peut avoir une concentration accentuée sur sa tâche. L'obéissance rythmée peut être pratiquée sans équipement spécifique, en tous lieux, et par tous : jeunes et moins jeunes.

Le chien effectue sous la directive du maître des mouvements et des positions qui sont enseignés par la méthode naturelle d'éducation. On utilise les renforcements positifs, par l'emploi de friandises, jouets, clicker.

Les mouvements et les positions sont des exercices classiques, le "coucher assis debout", mais ne sont jamais caricaturaux ni physiquement néfastes pour le chien. Ils sont effectués à gauche et à droite du maître, devant et derrière, avec des sauts, à grande distance, etc...

Sur la base de ces mouvements, l'équipe maître-chien évolue sur un fond musical, en suivant le rythme.

Dans le cadre d'un club canin, ces mouvements peuvent compléter les exercices habituels, ils apporteront du piment et des nouveautés. Ce sera peut-être un nouveau défi qui ne fera qu'accroître l'obéissance globale du chien. Il y a dans ces exercices et la manière de les exécuter une obligation de contact avec le chien (je ne parle pas uniquement d'un contact physique). Le maître crée une demande qui devient pour le chien un besoin, le tout se fait dans la joie et le plaisir. Finies les contraintes, place aux rythmes éducatifs.

Par la suite, des équipes maître-chien peuvent présenter des chorégraphies lors de démonstrations devant le public.

Dans l'avenir, on envisagera l'organisation de concours où les pratiquants seront notés par rapport aux qualités artistiques et techniques de leur prestation. Le juge va évaluer l'exécution des figures, des enchaînements, des changements de tempo et la synchronisation des mouvements du couple maître-chien, sur des programmes qui sont en cours d'élaboration.

Cette discipline a un côté spectaculaire, artistique et ludique qui la rend très appréciée par le public. Les pratiquants donnent une image valorisante du chien, ils participent à cet ensemble harmonieux qui devient plaisir. Les adhérents de clubs intéressés par l'OBE-RYTHMEE peuvent prendre contact dès à présent avec le responsable du groupe de la C.N.E.A. Cela permettra d'évaluer région par région les personnes motivées par cette nouvelle discipline et de rapidement proposer des stages d'initiation et de formation.

Responsable National du groupe Obe-Rythmé :

Roger DUPONT - Tel. 02 41 71 05 74 - E-mail: r.dupont@cnea.net

LE CANICROSS

(Cani Marche- Cani vélo)

DR: Poste à pouvoir



Il s'agit d'un sport canin, où évoluent deux co-équipiers qui sont l'homme et son meilleur ami, qui doit permettre de découvrir avec son chien la nature en participant à des rencontres regroupant les amoureux des animaux et de l'environnement

AUJOURD'HUI UN SPORT, LE CANICROSS

Le but étant pour l'animal d'aider son maître à parcourir une certaine distance à pied. Le chien sanglé et au bout d'une longe de 2 mètres, tire son maître vers l'arrivée.

Cette épreuve est particulièrement difficile pour cette équipe, dans la mesure où l'homme est moins puissant et moins rapide que cet animal. Le chien imposera donc un rythme " d'enfer " à son maître, surtout en début de parcours. L'animal s'épuise rapidement si son maître ne le soulage pas dans l'effort. Il convient donc à l'homme qui doit rester le maître, d'éduquer son chien, ce travail se fait en partenariat. Les ordres simples sont donnés au chien par la voix afin de permettre à cet ensemble de parcourir la distance en un temps minimum avec le moins de peine pour ces deux partenaires.

MATERIEL : Un harnais pour le chien, d'une longe avec si possible une partie élastique amortisseur (pas d'enrouleur), et d'une large ceinture pour le maître.

TERRAIN : passage de rivières, chemin de montagne, terrain labouré, slalom en forêt, passage de troncs ou de haies tout terrain de toute nature A éviter le macadam et les chemins caillouteux style ballast.

DISTANCE : 5 à 10 km pour les adultes suivant la température et 1 à 2 km pour les enfants.

MEILLEURS CHIENS : Des études tendent à prouver que les chiens les plus performants soient les braques, les dobermans, les pointers, et les greysters et alaskans (issus d'un croisement).

AVEC QUEL CHIEN : Petit ou gros, chien LOF ou non cela importe peu, il peut vous surprendre ; seules conditions il doit avoir plus de 12 mois, être identifiés par une puce ou tatouage et vacciné et être en bonne santé.

ORGANISATION :

La Fédération française des sports de Traîneaux (FFST) est la Fédération Délégitaire du Canicross auprès du Ministère des Sports. Le 9 janvier 2005, une convention entre la FFST et la CNEA a été signée. La SCC sera représentée par deux cadres désignés par le Président de la CNEA au Comité directeur du Groupement Sportif National en charge du canicross, cani-marche et cani-vélo.

Le responsable National du groupe de travail CANICROSS

Claude MILLOTTE - Tél. : 04 50 92 09 12 - E-mail: c.millotte@cnea.net

Le FLYBALL

DR : poste à pouvoir



Tout comme l'Agility, le **Flyball** est une activité ludique qui associe jeu et sport, tout en favorisant une très grande complicité entre le maître et son chien. D'un point de vue éducatif, le Flyball permet le développement des aptitudes aux techniques de l'en-avant, du rapport d'objet, de la vitesse de course, du saut, du rappel et de la sociabilité.

Le principe du Flyball est simple : le chien effectue seul un parcours rectiligne composé d'une série de 4 haies au bout duquel est positionnée une boîte (le lanceur) comportant une pédale sur laquelle il doit appuyer, déclenchant ainsi l'éjection d'une balle qu'il rattrape au vol et rapporte à son maître en sautant les mêmes 4 haies en sens inverse.

Les compétitions existant dans plusieurs pays se déroulent sous la forme d'un relais où deux équipes de 4 chiens + 4 maîtres s'affrontent sur 2 lignes de parcours parallèles. **L'équipe victorieuse est celle qui a ramené toutes les balles sans la moindre faute dans le temps le plus court.**

A la différence de l'Agility, le maître n'a pas besoin de courir aux côtés de son chien, ce qui rend ce sport accessible aux personnes âgées et aux handicapés.

Le Flyball permet donc au maître d'améliorer la relation qu'il entretient avec son chien en lui donnant l'occasion de faire un minimum d'exercice physique. Il s'agit d'une activité ludique sympathique et amusante, facilement praticable en milieu urbain.

LE FLYBALL EN FRANCE

Dans le cadre de la mise en place de **nouvelles disciplines canines proposées par la CNEA à la SCC**, le groupe de travail « Flyball » va prochainement adapter les règlements de la discipline existants de par le monde afin de structurer un contexte favorable de développement correspondant à l'identité et la culture cynophile de notre pays.

Parallèlement à la définition d'une réglementation, le matériel (lanceur, haies, panneau arrière, chronos intégrés etc...) sera soigneusement et progressivement défini suivant les normes sportives traditionnelles en privilégiant constamment la sécurité et le respect de nos chiens.

Les lanceurs utilisables en France devraient, par exemple, être tous équipés de panneau semi-incurvé recouvert d'un matériau absorbant tout choc, et déclenchant les balles à l'avant en direction du sol.

Il va de soi que l'année 2005 sera orientée vers la connaissance, la présentation et la promotion de ce nouveau sport canin ainsi que de ses différentes déclinaisons (notamment le Flygility, activité sportive canine très répandue en Nouvelle-Zélande alliant l'Agility et le Flyball) avant, en fonction des orientations choisies et des constations formulées par les adeptes, de lancer nos équipes dans le grand bain de la compétition.

Actuellement une société ANIMO CONCEPT est en train de préparer du matériel qui va homologué par la CNEA (le lanceur et les 4 sauts autour des 700€) www.animo-concept.com

Responsable du Groupe de Travail FLYBALL

Gilles SENTOST - Tel: 06 14 86 55 00 - E-mail: g.sentost@cnea.net

LE FRISBEE

DR: Poste à pouvoir



Le **Frisbee** consiste à faire rapporter sous différentes formes à son chien un petit objet rond généralement en PVC ayant la forme d'une mini soucoupe volante.

Quatre principales épreuves sont connues, organisées et pratiquées régulièrement en compétition aux Etats-Unis

L'« Aller-Retour simple » :

Sur un terrain herbeux de type sport, une aire rectangulaire est balisée sur sa largeur qui est de 20 mètres ainsi que par des repères tous les 10 mètres sur sa longueur qui est de 50 mètres.

Le concurrent lance son Frisbee sans aller au-delà de la ligne de départ que seul le chien va franchir pour rapporter le plus rapidement possible ce fameux Frisbee à son maître.

Le « Cercle » :

Même concept que le précédent, à la différence que le terrain est délimité en forme de cercle, les zones à points étant des bandes circulaires de différentes largeurs concentrées autour d'un point central où se situe le concurrent.

Le « Freestyle » :

Le concurrent présente dans un temps donné (entre 90 et 180 secondes généralement) des figures en duo parfait avec son chien, sur la base de lancers et de rapports d'un ou de plusieurs Frisbees. Le jury apprécie selon des critères pré-établis de technicité (notamment quelques figures spécifiques imposées) en tenant également compte du niveau de difficulté démontré, de la cohérence du programme proposé, de la créativité ainsi que du nombre et de la qualité d'aller-retours validés.

Le Freestyle peut s'enrichir de musique, d'accessoires ou de costumes adaptés. Les chiens peuvent pratiquer des sauts ou des exercices techniques en prenant appui directement sur le corps de leur maître : jambe, épaule, dos etc....ce qui est particulièrement spectaculaire pour le public.

La « Longue Distance » :

Très populaire en Floride, il s'agit ici de classer les concurrents uniquement en fonction de la longueur du plus lointain des 3 jets autorisés pour chacun, avec des variantes par équipes, et des classements par genre (homme, femme, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 40 ans, jeunes de moins de 14 ans etc...).

A titre indicatif, le plus lointain actuellement validé par un homme est de 97,90 mètres, celui validé par une femme étant de 56,16m !

Bien évidemment, il conviendra pour chacun de connaître puis de fixer les limites physiques de son propre chien afin de les respecter quels que soient les objectifs sportifs de son maître. Le chien étant obnubilé par l'objet à attraper et n'ayant plus aucune notion de l'environnement sur lequel il va atterrir, les réceptions de sauts peuvent être très dangereuses.

Le groupe de travail « Frisbee » va s'attacher à définir clairement un **règlement** visant à structurer la mise en place de cette discipline, en privilégiant tous les éléments de **sécurité** pour nos chiens. Pour les personnes intéressées par l'approche technique et gestuelle de ce sport peuvent se rapprocher aussi de la Fédération Française de Flying Disc, fédération nationale pratiquant le Frisbee ...mais sans chiens !

Responsable du Groupe de Travail FRISBEE

Gilles SENTOST - Tel: 06 14 86 55 00 - E-mail:g.sentost@cnea.net